

SAILLY

J'y Vis

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNAL

N°61

Mai 2023



Vie Municipale p. 3

Activités et
événements p. 4

Vie associative p. 6

Retour
Vie locale p. 7

Bon à savoir p. 8

LE CHÂTEAU DE BAC SAINT-MAUR

vous ouvre ses portes !



 www.saily.info



Ville de Saily sur la Lys

Mairie : 03 21 27 64 05

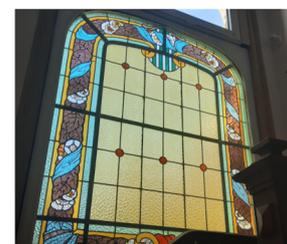
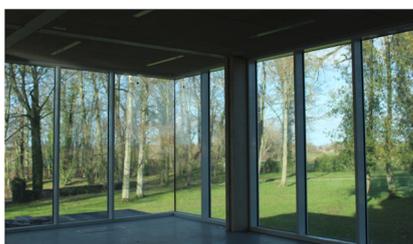
INAUGURATION DU CHÂTEAU DE BAC SAINT-MAUR



Après deux ans de travaux et après avoir fait beaucoup parler d'eux, **Le château et son parc s'appêtent à recevoir les visiteurs**. Cette réhabilitation d'envergure a pour principale vocation de **redonner vie** à ce haut lieu du **patrimoine saillyisien**. L'objectif de la municipalité est d'en ouvrir les portes au public et de créer des espaces de réception pour accueillir des **événements professionnels** (séminaires, journées d'étude, soirées d'entreprise...), des **événements privés** (mariages, anniversaires, réunions de famille...) ou encore des **rendez-vous culturels**.

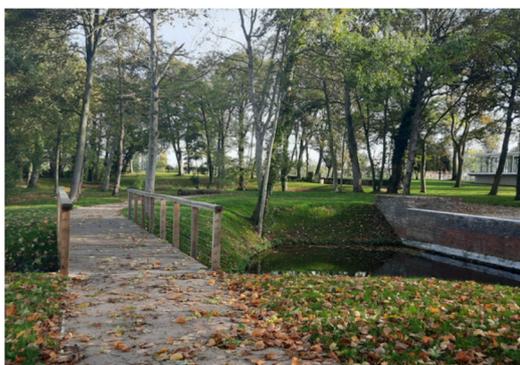
LE CHÂTEAU

Le château a été **entièrement rénové** dans le respect de l'environnement (remplacement des menuiseries, réfection du parquet, restauration du vitrail...), l'aménagement et la décoration intérieure ont été pensés pour **mettre en valeur** ce lieu. La création de l'extension a été nécessaire pour augmenter la capacité d'accueil du public. Elle offre une **magnifique vue** sur le parc. L'accès a également été pensé pour les personnes à mobilité réduite.



LE PARC

Le parc s'étend sur environ 2 hectares. Il possède une **richesse** par la **diversité** des espaces et une richesse **biologique** avec la préservation de la biodiversité, de la faune et la flore. Le réaménagement du parc a



été intégré dans le projet plus global de rénovation du château. Les allées ont été redessinées et aménagées afin de pouvoir offrir un **parcours agréable** à travers le parc avec des bancs disséminés tout au long de la promenade. Le parc a été nommé "**Le petit bois de Janka**" par Monsieur Werner THÜR en mémoire de son épouse, Madame Marie-Jeanne THÜR-BARANSKI. Un texte en son hommage est d'ailleurs retranscrit sur le côté de la chapelle.



LE POTAGER ET SON MUR D'ENCEINTE

L'ancien potager du château sera à nouveau cultivé. L'objectif est de le faire vivre en créant un endroit ouvert et vivant où l'on jardinera **au naturel** et de développer un **lieu d'échange** pour sensibiliser aux enjeux de l'environnement. La restauration du mur d'enceinte du futur potager a été réalisée par 10



demandeurs d'emploi des communes de Sailly-sur-la-Lys, Laventie, Béthune et Lorgies dans le cadre d'un **chantier d'insertion** piloté par l'association "Chemins vers l'emploi". Ils ont, parallèlement à l'exécution de ce chantier, bénéficié d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé, ce qui a permis à 5 d'entre eux de retrouver un emploi.

LA CONCIERGERIE

L'ancienne conciergerie du château a elle aussi été **entièrement réhabilitée et transformée en restaurant**. L'ensemble du bâtiment a été restauré (toiture, réfection des murs, menuiserie...) et une extension vitrée qui donne tout son charme au lieu, remplace aujourd'hui d'anciens garages. Le restaurant a ouvert ses portes en novembre 2022 avec à sa tête le jeune Chef Guillaume RIFFAUT.



L'équipe municipale est heureuse de vous convier à l'inauguration de ce magnifique lieu
le dimanche 7 mai 2023 entre 10h et 18h.

Au programme : visites guidées du Château par la municipalité puis découverte libre du parc.

Le parc sera, quant à lui, également accessible le samedi 6 mai 2023 de 14h à 19h.



Vous aurez l'occasion de découvrir l'exposition de peinture **"Renouveau"** des artistes suivants :

- Annie Stievenart
- Marie-Louise Meirhaeghe
- Marie-Jo Chavatte
- Dominic Petru Virtosu
- Gilles Lamoot
- Alain Deleu

*La municipalité
remercie chaleureusement
Monsieur Werner THÜR,
donateur de ce
magnifique Château.*

Vie Municipale

Séance du Conseil municipal du 12 avril 2023

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 12 avril 2023 en mairie, avec un ordre du jour essentiellement consacré aux **finances communales**. Après le **Rapport d'Orientation Budgétaire 2023** présenté le 27 février dernier, l'Adjoint aux finances, Pierre-Luc Ravet, a en effet présenté aux élus la situation financière de la commune à l'aide des trois documents comptables principaux : le **compte de gestion** du comptable public, qui certifie la bonne tenue des comptes de la commune en 2022 ; le **compte administratif 2022**, conforme au compte de gestion, qui décrit les recettes et les dépenses de l'année écoulée et en dégage le résultat ; le **budget primitif 2023**, qui prévoit l'ensemble des recettes et dépenses envisagées dans l'année. Le compte administratif est conforme au compte de gestion et fait apparaître un excédent de fonctionnement de 813 027.71 euros et un besoin de financement de la section investissement de 766 831.02 euros. Aussi, le Conseil municipal a décidé d'affecter, comme la loi le lui autorise, la totalité de l'excédent de fonctionnement à la section investissement, au regard des importants projets d'investissement prévus sur la commune dans les prochaines années. Comme prévu lors du ROB, le Conseil municipal a acté l'augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti de 5%, qui s'ajoute à l'augmentation de 7,1% des bases décidées par l'Etat pour tous les impôts locaux. Le budget primitif 2023 a ensuite été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal. Maîtrisé en fonctionnement, il prévoit une montée en puissance de l'investissement, en dépenses et en recettes. L'ensemble des délibérations de la séance, ainsi que les documents budgétaires sont disponibles sur le site internet www.sailly.info.

*Fermeture
des services
municipaux
le vendredi
19 mai 2023*

Point sur les travaux rue de la Lys

Les travaux d'assainissement et de réfection de voirie rue de la Lys démarreront le **mardi 2 mai 2023**. La première tranche de travaux, allant de Safilin jusqu'au Château, se fera en 4 phases :

Phase 1 A : du 2 mai à mi-juin 2023

De la résidence Saint Arnoult
jusqu'au 3965 rue de la Lys
Circulation alternée et limitée à 30 km/h

Phase 1 C : de mi-juillet à fin août 2023

De la rue Ervins à la rue des Soupirs
Route barrée

Et de fin août à mi-octobre 2023

Au niveau de la résidence Saint Arnoult
et de la rue de la Gare
Circulation alternée et limitée à 30 km/h

Phase 1 B : de mi-juin à fin juillet 2023

Du 3965 rue de la Lys
jusqu'au Château de Bac Saint-Maur
Circulation alternée et limitée à 30 km/h

Phase 1 D : de mi-octobre à fin novembre 2023

Du 3015 rue de la Lys jusqu'à l'Impasse Méhon
Circulation alternée et limitée à 30 km/h

Déviations des transits poids lourds pour toutes les phases depuis l'A25, itinéraire conseillé pour les véhicules légers par La Croix du Bac, dessertes locales maintenues.

La ville recrute

La commune de Sailly-sur-la-Lys recrute **un agent pour l'entretien des espaces verts et de la voirie** (CDD). Niveau BEPA ou BAC professionnel "aménagement des espaces verts".

Permis B obligatoire, Permis C souhaité

- **Missions** : effectuer des travaux de plantation, de création, de production et d'entretien des espaces verts et des espaces publics. Il fait partie de l'équipe technique municipale et à ce titre participe également aux divers travaux en commun : manutention, festivités, entretien des bâtiments...
- **Compétences techniques** : savoir reconnaître les végétaux, connaître et appliquer les règles de sécurité du travail, savoir utiliser les produits phytosanitaires, tailler des arbustes et arbres, assurer l'entretien courant du matériel...
- **Savoir être** : prise d'initiative, autonomie, réactivité, capacité d'adaptation.

Plus de précisions sur le site emploi-territorial.fr, en scannant ce Qr code ou à la mairie, direction des ressources humaines (03 21 27 65 85 – fmaes@sailly.info)



Activités et événements

Aventures'Lys

Le service Événementiel propose aux adultes et enfants âgés de 8 ans et plus un parcours aventure le **samedi 13 mai** à la Halte nautique ! En groupe de 30 personnes, les participants s'affronteront sur des épreuves de mémorisation, précision, rapidité et agilité ! Un goûter sera offert à chacun. Deux sessions sont prévues : la première de 10h à 12h et la seconde de 14h à 16h. Informations et inscriptions à evenementculture@sailly.info ou au 03.21.27.64.05 (choix n°7).



4 jours de Dunkerque

Notre commune sera traversée le **samedi 20 mai** par la 5ème étape (Roubaix/Cassel) de la 67ème édition des 4 jours de Dunkerque/Grand Prix des Hauts de France (épreuve cycliste professionnelle). Passage de la caravane vers 12h20 et course vers 13h50. Traversée des rues du Moulin, du Fief et de l'Eglise. Attention : les **spectateurs** doivent se positionner côté droit dans le sens du passage de la caravane qui distribuera des goodies. Le **stationnement des véhicules sera interdit** dans les rues concernées y compris sur les trottoirs **de 8h à 15h** et la **circulation sera interdite** dans les deux sens **de 12h à 14h30**.

Cérémonie du 8 mai 1945

Chaque année, nous donnons rendez-vous aux habitants le 8 mai pour commémorer l'anniversaire de la fin de la seconde Guerre Mondiale en France et en Europe. Au programme **ce lundi 8 mai** : départ du cortège à 10h15 depuis la mairie, accompagné de l'Harmonie - Ecole de musique, puis cérémonie à l'Eglise Saint Vaast et dépôt de gerbes. Un pot de l'amitié sera proposé à 11h45 à la salle Georges Daenens.



Festival "Les Flandroyantes" - Réveil corporel

Après le succès des années précédentes, le festival "Les Flandroyantes", inventé par les équipes du Bateau feu de Dunkerque et du Vivat d'Armentières, fait étape à Sailly-sur-la-Lys ! Le **dimanche 14 mai**, Thierry Vandesluys, danseur improvisateur, accompagné d'un musicien, proposera aux habitants de débiter la journée en douceur et en mouvements de 10h à 12h à la Halte nautique. Le programme complet de ce festival est disponible sur les sites Internet suivants :

- <https://www.levivat.net>
- <https://lebateaufeu.com>
- <https://www.facebook.com/lesflandroyantes>



Thé dansant

Un deuxième thé dansant est organisé cette année par le service Senior le **mercredi 7 juin** de 14h à 18h en salle polyvalente. Une occasion de passer une agréable après-midi et de danser sur tous types de musique ! Tarif : 5 euros par personne. Inscriptions lors des permanences en salle des mariages de la mairie : lundi 22 mai de 15h à 17h, jeudi 25 mai de 10h à 12h, vendredi 26 mai de 10h à 12h.

Salon du livre "Sailly j'y lis"

Le service Culture prépare une nouveauté à Sailly-sur-la-Lys : un salon du livre ! Il aura lieu le samedi 18 novembre et à cette occasion, **la municipalité recherche des auteurs**, en herbe ou plus confirmé. Le salon sera une occasion pour ces auteurs de se révéler et faire découvrir les œuvres ! Contact : par téléphone au 03.21.27.64.05 (choix n°6), par mail à biblio@sailly.info ou directement à la bibliothèque.

Atelier Percussions



Ce mois-ci, le service Famille propose un atelier musique pour les enfants à partir de 2 ans, accompagnés d'un parent. Le rendez-vous est donné le **samedi 3 juin** de 10h à 11h au "P'tits mômes". Inscriptions à famillesenior@sailly.info ou au 03.21.27.64.05 (choix n°8).

Atelier poterie

Chaque mardi de 16h30 à 19h, Carole invite les personnes créatives et manuelles à venir essayer la poterie, dans la salle dédiée à cet effet à l'Espace culture et loisirs. L'entraide est de mise : les participants apprennent à **modeler**, à **utiliser le tour**, à faire des **émaux**. Ce loisir permet de révéler sa créativité mais a d'autres bienfaits : cette activité peut **libérer l'esprit** et permettre d'être plus détendu, grâce à l'argile. Tarifs : 30.50 € par trimestre pour les saillysiens et 40.10 € par trimestre pour les extérieurs. Informations et réservations : evenementculture@sailly.info ou 03.21.27.64.05 (choix n°7).



Braderie de l'APEL du Sacré-Cœur

L'association des parents d'élèves de l'école privée du Sacré-Cœur organise le **dimanche 14 mai** de 8h à 14h une **braderie "Enfance et Puériculture"** dans la cour de l'école (958 rue de la Lys, entrée par l'arrière). Petite restauration sur place. Les inscriptions pour la vente sont ouvertes uniquement aux parents des enfants scolarisés dans cette école (tarif : 5 euros les 2 mètres - inscriptions via le formulaire reçu dans le cahier des écoliers). Plus de renseignements à apelsailly@gmail.com ou sur la page Facebook de l'APEL.



Concert de Gala de l'Harmonie

L'Harmonie de Sailly-sur-la-Lys prépare son concert de Gala, prévu le **samedi 3 juin** à 20h à la salle des sports (ouvertures des portes à 19h15) ! L'ensemble des musiciens a le plaisir de convier les habitants pour partager cette soirée. Sous la baguette de Gérard et de Régis, divers morceaux seront joués sur le thème de **"La musique dans tous ses états"**. Lors de cette prestation, les spectateurs auront la possibilité de se restaurer, sous réserve de réservation selon les modalités ci-dessous :

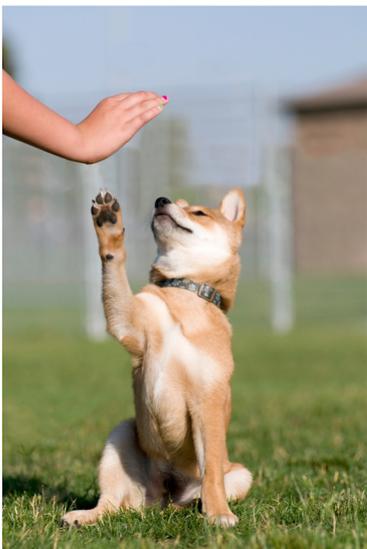
- Entrée seule : 6 euros - gratuit pour les enfants de moins de 10 ans
- Entrée + repas (pain bagnat et dessert) : 13 euros - 7 euros pour les enfants de moins de 10 ans

Renseignements et réservations : ecolemusiquesailly@gmail.com - 06.03.07.01.21 ou 06.87.59.16.95 (après 18h) - Facebook : "Harmonie Ecole de Musique de Sailly sur la Lys".

L'école de musique assure la formation des futurs musiciens enfants et adultes. Les répétitions de l'harmonie ont lieu tous les mercredis à 19h30. L'Harmonie - Ecole de musique reste à la disposition de ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe !

Club d'éducation canine

Un mois de juin bien rempli pour le CEC ! Le **concours d'éducation canine** aura lieu du **samedi 3 juin** à 9h au **dimanche 4 juin** à 17h et la **kermesse de l'école du chien** le **dimanche 25 juin** de 10h à 17h30. Rendez-vous au complexe de la Briqueterie (entrée par la rue de la Gare).



L'association canine a pour objet de conseiller et de guider ses adhérents dans l'éducation de leurs chiens pour que ceux-ci s'intègrent dans l'environnement social, et d'assurer la promotion et la bonne pratique des activités canines reconnues par la société centrale canine (SCC). Le CEC de Sailly-sur-la-Lys organise des démonstrations, des séances d'entraînement spécifiques selon les activités pratiquées par les chiens, encadrées par des éducateurs, entraîneurs et moniteurs formés et reconnus par la SCC. Elle organise également des concours, des formations portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents afin d'obtenir l'attestation d'aptitude pour les chiens catégorisés. Une école du chiot est également présente au club de Sailly, afin d'éveiller le chiot, lui ouvrir l'esprit, lui apprendre à supporter le stress, répondre à des ordres simples en s'amusant avec son maître.

Horaires : **école du chiot (3 à 8 mois)** le dimanche de 11h à 12h, **cours chiens adultes (à partir de 8 mois)** le dimanche de 9h30 à 10h30, **cours d'éducation et de perfectionnement** le mercredi de 17h30 à 19h (obéissance, IGP, Ring, sauvetage). Pour tous renseignements : Yannick Le Berre (Président de l'association) - par téléphone : 06.22.85.96.46 - sur le site Internet (www.cec-saillyurlalys.com) ou la page Facebook de l'association (Cec Sailly sur la lys - officiel).

Les Randonneurs de l'Allœu



Le dimanche 26 mars, les Randonneurs de l'Allœu ont parcouru les bandes enherbées des courants Luttun et des Lauwets jusqu'aux berges de la Lys, avec l'autorisation bienveillante des agriculteurs et propriétaires des champs et prairies adjacents. Cette randonnée strictement privée et commentée par Jean-Marc Burette et Pierre Thullier **a ravi les participants** malgré la pluie facétieuse qui s'était naturellement invitée. Ils ont découvert comment l'homme a su gérer l'eau dans la plaine de la Lys, prenant des terres argileuses riches sur les marécages, du moyen âge à nos jours. Ils ont appris comment le réseau très dense de courants et becques de chaque côté de la Lys est surveillé de près et géré collectivement pour prévenir les inondations lors des crues et fortes pluies. Ils ont compris pourquoi leurs bons comportements citoyens pour respecter la nature et les terres cultivées étaient indispensables s'ils ne voulaient pas retrouver des résidus indésirables dans leur assiette.

La 15ème **Fête de la Randonnée**, pour le 20ème anniversaire de l'association, est prévue le **dimanche 14 mai** au départ de l'Auberge Françoise Dolto (départs de 8h à 11h). Trois parcours possibles : 6, 10 ou 15 km. Petit en-cas à l'issue de chaque parcours. Inscription sur place, 3 euros par personne. Renseignements auprès de M. Boutoille au 03.21.26.30.83, M. Macke au 06.99.82.63.40, M. Templement au 03.21.26.75.59.

Spectacle "Back in Time"

L'association **O'Celydis** invite les saillysiens à son 3ème spectacle, pour un voyage aux époques musicales "Back in time" le **samedi 10 juin** à 20h à la salle polyvalente. Des années 80 à 2000, à chaque époque son style et sa danse ! Places numérotées à réserver auprès des membres de l'association ou sur le site helloasso (Qr code à scanner). Tarif : 9 euros. Renseignements par mail à ocelydis@gmail.com



Cortège de motos

Le "moto club des pneus Lys" organise sa ronde annuelle le **samedi 27 mai** et fera une halte à Sailly-sur-la-Lys ! L'occasion pour tous les habitants et les amoureux de moto de venir découvrir le cortège d'une centaine de motos et de partager, avec les membres du club et l'équipe de l'association saillysiennne **l'Iris Bleue**, un moment convivial et familial. Le rendez-vous est donné au complexe de la Briqueterie entre 15h et 23h. Restauration et buvette sur place. Animations gratuites pour les grands et les petits.

Koh lanta saillysien

L'association Lys lanta propose le Koh lanta saillysien le **samedi 27 mai** de 8h à 19h au parc de l'EHPAD. Les candidats attendent des encouragements de la part des spectateurs ! Buvette et petite restauration sur place.



Retour Vie Locale

Spectacle "Les irrésistibles"

Samedi 8 avril à la salle polyvalente, Ange, Dolores, Victoria et Lolita ont mis des paillettes dans la vie des nombreux spectateurs le temps du show transformiste. Rires et chansons étaient au programme, une belle soirée organisée grâce au soutien de la communauté de communes Flandre Lys et le dispositif "Spectacle à 1€".



REPRISE DU JARDIN DES P'TITS LUTINS



CHASSE À L'ŒUF



Bon à savoir

Paroisse

Au mois de mai, l'**équipe paroissiale** de la vie locale de Sailly-sur-la-Lys organise plusieurs chapelets à l'Église Saint-Vaast à 18h. Les dates sont les suivantes :

- Mercredi 3 mai
- Mercredi 10 mai
- Mercredi 17 mai
- Mercredi 31 mai

Bus connecté



Le **mardi 9 mai** de 9h à 12h, les personnes apercevront devant la mairie le bus connecté "Esperluette" ! Les conseillers numériques "Flandre Lys" présenteront leurs missions et accompagneront individuellement les usagers dans leurs démarches en ligne et apprentissages numériques.

Est-ce bon de donner du pain aux canards ?



La réponse est non ! Les canards sont des oiseaux **herbivores**, le pain gonfle dans leur estomac et est donc **mal digéré**. Il provoque des ulcères qui finissent par les tuer. De plus, en nourrissant les canards, ceux-ci sont dissuadés de chercher une nourriture adaptée à leurs besoins.

Petit rappel de bon sens

Par arrêtés municipaux du 17 juin 1993 et du 16 décembre 1998, tous les travaux bruyants (bricolage, jardinage, tondeuse...) sont autorisés comme suit :

- Les **jours ouvrables** de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

La tranquillité de chacun est l'affaire de tous !

